



CAPITAL EXPERT
Conseil, Audit, Expertise Comptable

CLERMONT COMMERCE

**148 Boulevard Lavoisier
63000 CLERMONT-FERRAND**

Association loi 1901
déclarée à la Préfecture du Puy-de-Dôme sous le numéro 19216



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Présenté à l'Assemblée Générale du 08 avril 2010

Carrefour Europe - 4 place Charles de Gaulle - BP 19 - 63402 Chamalières Cedex

Téléphone : 04 73 19 56 78 - Télécopie : 04 73 19 56 88 - Courriel : contact@capitalexpert.fr - Site Internet : www.capitalexpert.fr

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION AUVERGNE - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE RIOM
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 400 000 € - R.C.S. CLERMONT-FERRAND B 419 338 249 - SIRET 419 338 249 00024 - APE 6920Z - IDENTIFIANT TVA FR31419338249

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CLERMONT COMMERCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous rappelons les informations suivantes figurant dans l'annexe aux comptes annuels :

1 - Comptabilisation des opérations courantes :

En cours d'exercice les opérations sont comptabilisées à l'encaissement ou au décaissement. En fin d'exercice, les opérations relatives à l'exercice, non encore encaissées ou décaissées, sont comptabilisées de manière à passer en comptabilité d'engagement.

2 - Comptabilisation des adhésions :

Les adhésions sont comptabilisées à l'encaissement, et ne font pas l'objet de régularisation en fin d'exercice. Les adhésions facturées mais non encaissées à la clôture de l'exercice ne sont donc pas comptabilisées, leur probabilité d'encaissement étant très faible.

3 - Comptabilisation des chèques cadeaux :

3.1 - Comptabilisation de l'émission des chèques :

La vente des " Chèq' Clermont Cadeaux " aux comités d'entreprise et entreprises est comptabilisée au crédit du compte 467300 "Ventes chèques cadeaux " pour leur valeur faciale par le débit d'un compte financier.

3.2 - Comptabilisation du remboursement des chèques :

Lors de leur remboursement aux commerçants, les chèques sont débités au compte 467400 "Compensation chèques cadeaux", déduction faite d'une commission calculée sur la valeur faciale TTC comptabilisée au crédit du compte 708400 "Commission chèques cadeaux ". Le compte 467400 est soldé en fin d'exercice au compte 467300.

La commission "latente", sur les chèques émis mais non remboursés à la clôture de l'exercice n'est donc pas comptabilisée. Au 31 décembre 2009, la commission correspondant aux chèques cadeaux émis susceptibles d'être présentés au remboursement s'élève à 2 800 € TTC, soit 2 341 € HT.

3.3 - Comptabilisation des chèques périmés :

Les chèques dont la date limite de validité est supérieure à 12 mois à la date de clôture ont été comptabilisés en produits exceptionnels au compte 771800 « Chèques périmés » pour un montant de 7 684 €.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous estimons :

- que les principes comptables retenus par la société ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- qu'il n'existe pas d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice en dehors de la comptabilisation des chèques périmés mentionnés ci-dessus dont l'incidence sur les comptes, ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur, nous est apparue importante ;
- qu'aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chamalières, le 24 mars 2010
En quatre originaux



Olivier SERRE
Commissaire aux Comptes
Mandataire social et responsable technique

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		CLERMONT COMMERCE			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		148 boulevard Lavoisier 63000 CLERMONT-FERRAND					
Numéro SIRET *		448206458000111					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 0 9	
				Exercice N-1 clos le		3 1 1 2 2 0 0 8	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016	1 793			
	Immobilisations corporelles *	028	030	240			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	7	7	7	
	Total I (5)	044	048	2 040	2 033	7	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	16 262	418	15 844
		Autres * (3)	072	074	27 493		27 493
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	126 969		126 969	
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 011		1 011	
		Total II	096	098	171 735	418	171 317
	Total général (I + II)	110	112	173 775	2 451	171 324	
PASSIF				Exercice N NET	1	Exercice N-1 NET	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)			132	13 296	8 362	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	2 506	4 934	
	Provisions réglementées			140			
		Total I		142	15 802	13 296	
		Provisions pour risques et charges Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	106 719	70 807	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)			172	48 804	56 381	
	Produits constatés d'avance			174			
		Total III		176	155 523	127 188	
		Total général (I + II + III)		180	171 324	140 483	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financées par des emprunts à plus d'un an			(4)	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an			(5)	182		
	(3) Dont comptes courants débiteurs				184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		CLERMONT COMMERCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 0 9		Exercice N-1 clos le	
		1		2		3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	15 052	16 257	
	Production vendue	{ biens dont export et livraisons intracommunautaires }	215	214			
			217	218	3 435	15 929	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226	189 151	189 151	
Autres produits			230	11 669	12 556		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	219 307	233 893	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	13 983	17 975	
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	180 391	183 776	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle* 243)		244	246	243	
	Rémunérations du personnel *			250	21 924	20 111	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 251	5 606	
	Dotations aux amortissements *			254		100	
	Dotations aux provisions			256	418		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 238	412	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	223 450	228 223	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 143)	5 670	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	33	135	
	Produits exceptionnels (IV)			290	7 684		
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles (VI)			300	627		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	441	871	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 506	4 934	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 506	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	441		
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zone franche Corse (44. decies) 988				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Pôle de compétitivité (44. undecies) 990			342	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	2 947	354
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat:						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	2 947	372
				Déficit col. 2			
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380				n° du centre de gestion agréé :	388
Montant des cotisations de retraite 374		46 300	Effectif moyen du personnel* : 376	1		dont apprentis : handicapés :	
Montant des cotisations de retraite et services (sauf immobilisations) 378		40 168	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE reports-comptables, janvier 2010

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 171 324,47 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 505,86 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le trésorier, et arrêtés le 23 mars 2010 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1- Comptabilisation des opérations courantes :

En cours d'exercice les opérations sont comptabilisées à l'encaissement ou au décaissement. En fin d'exercice, les opérations relatives à l'exercice, non encore encaissées ou décaissées, sont comptabilisées de manière à passer en comptabilité d'engagement.

2- Comptabilisation des adhésions :

Les adhésions sont comptabilisées à l'encaissement, et ne font pas l'objet de régularisation en fin d'exercice. Les adhésions facturées mais non encaissées à la clôture de l'exercice ne sont donc pas comptabilisées, leur probabilité d'encaissement étant très faible.

3- Comptabilisation des chèques cadeaux :

3.1- Comptabilisation de l'émission des chèques :

La vente des " Chèq' Clermont Cadeaux " aux comités d'entreprise et entreprises est comptabilisée au crédit du compte 467300 "Ventes chèques cadeaux " pour leur valeur faciale par le débit d'un compte financier.

3.2- Comptabilisation du remboursement des chèques :

Lors de leur remboursement aux commerçants, les chèques sont débités au compte 467400 "Compensation chèques cadeaux", déduction faite d'une commission calculée sur la valeur faciale TTC comptabilisée au crédit du compte 708400 "Commission chèques cadeaux ". Le compte 467400 est soldé en fin d'exercice au compte 467300.

La commission "latente", sur les chèques émis mais non remboursés à la clôture de l'exercice n'est donc pas comptabilisée. Au 31 décembre, la commission correspondant aux chèques cadeaux émis susceptibles d'être présentés au remboursement s'élève à 2 341 euros HT.

3.3- Comptabilisation des chèques Périmés :

Les chèques dont la date limite de validité est supérieure à 12 mois à la date de clôture ont été comptabilisés en produits exceptionnels au compte 771800 « Chèques périmés » pour un montant de 7 684€.

4- Evaluation des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

5- Amortissement de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 040 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 793			1 793
Immobilisations corporelles	240			240
Immobilisations financières	7			7
TOTAL	2 040			2 040

Amortissements et provisions d'actif = 2 033 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 793			1 793
Immobilisations corporelles	240			240
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 033			2 033

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 793	1 793	0	12 mois
Matériels de bureau et info.	240	240	0	24 mois
TOTAL	2 033	2 033	0	

Etat des créances = 44 766 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	44 766	44 766	
TOTAL	44 766	44 766	

Provisions pour dépréciation = 418 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		418			418
Comptes financiers					
TOTAL		418			418

Produits à recevoir par postes du bilan = 341 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	341
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	341

CAPITAL EXPERT
Conseil, Audit, Expertise Comptable
 Carrefour Europe
 4 place Ch. de Gaulle - BP 19
 63402 Chamallères Cedex
 Tél 04 73 19 56 78 - Fax 04 73 19 56 88
 Email : contact@capitalexpert.fr
 SARL au capital de 400 000 € - RCS Clermont 8419 338 249
 Siret 410 830 249 00024 - APE 741C - TVA FR 314419338249

Charges constatées d'avance = 1 011 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 155 123 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	106 719	106 719		
Dettes fiscales & sociales	11 580	11 580		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	37 225	37 225		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	155 523	155 523		

Charges à payer par postes du bilan = 15 149 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	13 526
Dettes fiscales & sociales	1 560
Autres dettes	64
TOTAL	15 145

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 18 487 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	15 052	81.42 %
Produits des activités annexes	3 435	18.58 %
TOTAL	18 487	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat détaillé. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CAPITAL EXPERT Conseil, Audit, Expertise Comptable Carrefour Europe 4 place Ch. de Gaule - BP 19 63402 Chamalières Cedex Tél 04 73 19 56 78 - Fax 04 73 19 56 88 Email : contact@capitalexpert.fr
<small>SARL au capital de 400 000 € - RCS Clermont 8419 338 249 Siret 419 338 249 00024 - APE 741C - TVA FR 314419338249</small>